

Informations générales

Email de contact : franceschi.aleria@orange.fr

Date de signature du CRTE : 31 mars 2022

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté de communes

Nom de la structure porteuse : Communauté de communes de l'Oriente

Si protocole de préfiguration : date de signature :

Signataires

Nature des signataires du CRTE : Nom: CC de l'Oriente, nature: CC, SIREN: 200015162

Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

- PAPI
- PGRI
- SDAGE
- Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV)
- Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP)
- Atlas de la biodiversité
- Projet alimentaire territorial

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

- LEADER
- OPAH
- Contrat de ruralité
- Plan Territoire à Energie positive pour la Croissance verte

Liste des programmes de l'ANCT intégrés :

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs... :

- Développement et accompagnement d'un capital agricole unique en Corse
- Structuration du territoire pour le développement d'un tourisme durable
- Réduction des déchets, gestion de l'eau, production d'énergie : l'Oriente acteur de la transition écologique
- Renforcer la présence et la qualité des services publics : bien vivre dans l'Oriente
- Favoriser la reconquête foncière, développer l'agriculture de transformation. Développer les circuits courts.
- Soutien, consolidation et labellisation de l'activité agricole dans l'Oriente
- Structuration, réhabilitation, commercialisation et mise en exergue du patrimoine au service d'un tourisme désaisonnalisé.
- Faciliter la découverte, améliorer la compréhension, susciter l'intérêt. Un tourisme non agressif au rythme du territoire.
- Accroître la performance de tri et réduire la production de déchets.
- Économiser, réutiliser, optimiser la ressource. Améliorer la gestion du petit cycle de l'eau. Adapter les traitements des eaux usées.
- Soutien aux entreprises innovantes.
- Réduire la facture énergétique du territoire.
- Adaptation aux effets du changement climatique.
- Une offre de service public renforcée et accessible à tous. Impulser politiques de consolidation territoriale et de cohésion sociale.
- Garantir une offre de logement abondante et de qualité, qui répond aux attentes de la population en tendant vers le « zéro artificialisation nette ».
- Améliorer le cadre de vie.
- Renforcer l'accessibilité du territoire et développer les mobilités douces.
- Développer et consolider l'offre d'équipements sportifs.

Réalisation d'un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l'élaboration du CRTE : Oui

Plan d'action

Domaines d'action publique couverts :

- Pratique agricole durable, agro-écologie
- Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau, chaleur...)
- Extension urbaine maîtrisée
- Gestion quantitative et qualitative de l'eau

- Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
- Gestion, valorisation des déchets, réemploi
- Efficacité énergétique
- Mobilités douces
- Transports en commun
- Culture et patrimoine
- Sport
- Usages et inclusion numériques
- Santé et soins
- Gestion des risques (inondations...)
- Economie sociale et solidaire
- Emploi et Insertion
- Tourisme durable
- Accès à un logement de qualité
- Vivre ensemble, interdépendance et solidarité
- Production d'énergies renouvelables

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 13

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 10

Gouvernance et évaluation

composition du COPIL : Nom: CC de l'Oriente, nature: CC, SIREN: 200015162

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 6

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 4

Liste des partenaires socio-économiques : Chambre d'agriculture, ODARC, SAFER, GIRTEC, ATC, OEC, ADEC, UDAP, AUE, Maison de l'architecture, ADEME, et CCI

Démarches de co-construction du CRTE :

Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Oui

Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale :

- Pratique agricole durable, agro-écologie
- Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels

- Gestion des risques (inondations...)
- Gestion quantitative et qualitative de l'eau
- Gestion, valorisation des déchets, réemploi
- Economie sociale et solidaire
- Emploi et Insertion
- Tourisme durable
- Economie, production et consommation durables
- Production d'énergies renouvelables
- Efficacité énergétique
- Mobilités douces
- Transports en commun
- Culture et patrimoine
- Sport
- Loisirs
- Usages et inclusion numériques
- Vivre ensemble, interdépendance et solidarité
- Accès à un logement de qualité

Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : Non

Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions : Non

Ingénierie et financement

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié : Oui

Recrutement d'un volontaire territorial en administration : Oui

Mobilisation de l'ingénierie locale :

- Agence d'urbanisme
- PETR
- PNR
- CAUE
- Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE)

Mobilisation d'une ingénierie externe :

- ADEME

- Bureau étude sans aide ANCT

Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Oui

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d'investissement : 45.59M€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0€